



Berne, le 17 mars 2015

Destinataires:

Les milieux intéressés

Révision partielle de l'ordonnance sur la formation professionnelle portant sur la coopération internationale en matière de formation professionnelle: lancement de la procédure d'audition auprès des milieux intéressés

Madame, Monsieur,

Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a décidé de mener une procédure d'audition auprès des milieux intéressés au sujet de la révision partielle prévue de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr; RS 412.101), révision qui porte sur la coopération internationale en matière de formation professionnelle.

Le délai de la procédure est fixé au **27 mai 2015**.

La révision partielle prévoit **l'inscription de la coopération internationale en matière de formation professionnelle** dans les mesures d'encouragement selon l'art. 55 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr; RS 412.10). Ce complément apporté au niveau de l'OFPr ancrera explicitement la coopération internationale en matière de formation professionnelle dans la législation sur la formation professionnelle, permettant au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) d'encourager de manière subsidiaire des mesures lancées par des tiers dans ce domaine en tant que prestations particulières d'intérêt public, pour autant que ces mesures contribuent à la réalisation des objectifs de la LFPr. La révision partielle consiste à introduire un seul alinéa ¹^{bis} à l'art. 64 OFPr.

Les documents relatifs à la procédure d'audition sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>.



Nous nous efforçons de publier les documents de manière accessible conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand; RS 151.3) et vous prions par conséquent de faire parvenir votre prise de position si possible sous forme électronique (**en cas de PDF, merci d'envoyer également une version Word**) à l'adresse suivante en respectant le délai de la procédure:

jerome.huegli@sbfi.admin.ch

Madame Laura Antonelli, cheffe de l'unité Projets internationaux de formation (tél. 058 465 12 42), et Monsieur Jérôme Hügli, responsable de projet (tél. 058 465 86 73), se tiennent à votre disposition pour toute question ou demande d'information.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Johann N. Schneider-Ammann
Conseiller fédéral